



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Grand Est | 2017

---

### **Manom – Le domaine du Château, rue d’Alger** Fouille préventive (2017)

**Simon Sedlbauer**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/66614>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Simon Sedlbauer, « Manom – Le domaine du Château, rue d’Alger » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/66614>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Manom – Le domaine du Château, rue d'Alger

Fouille préventive (2017)

Simon Sedlbauer

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Metz Métropole

- 1 Dans le cadre de la construction d'une zone pavillonnaire rue d'Alger à Manom, une fouille préventive a été conduite par une équipe du Pôle Archéologie préventive de Metz Métropole.
- 2 Cette opération, portant sur une superficie totale d'environ 1 575 m<sup>2</sup>, fait suite aux résultats positifs du diagnostic archéologique réalisé rue d'Alger, par une équipe de l'Inrap en mai 2016, avec la découverte de vestiges excavés attribués au début du Bronze final (*cf. AdIFI, Grand Est 2016*).
- 3 Le site, implanté en rive gauche de la Moselle dont le cours actuel est distant d'environ 3 km, est localisé sur les premiers reliefs surplombant la vallée de la Moselle. Le terrain, situé dans l'axe d'un léger talweg dont l'altitude est comprise entre 176 et 175 m NGF, présente une pente d'environ 1,70 % vers le nord-est. La topographie environnante est plus marquée avec des terrains en pentes qui « convergent » vers l'emprise de fouille. Au moment de l'intervention, la moitié basse du site était régulièrement inondée du fait du ruissellement des eaux de surface provenant des terrains avoisinants. Le substrat géologique rencontré correspond aux marnes à *Amaltheus margaritatus* du Pliensbachien supérieur (Jurassique inférieur) ou Domérien inférieur.
- 4 Cette intervention archéologique a permis de caractériser la nature précise de ce gisement qui renvoie à deux phases principales d'occupation : le début du Bronze final (IIa-IIb) et le début du premier âge du Fer (Hallstatt C-D).

- 5 L'intérêt majeur de cette opération réside dans la mise au jour d'un puits de grandes dimensions (st10/pt58) au centre de l'emprise. Cette structure d'approvisionnement en eau est formée en surface d'une vaste fosse ou aire d'accès (st10) de plan subovalaire de 12 m de longueur par 7 m de largeur. Elle possède un profil très ouvert en forme de large cuvette d'une profondeur maximale d'environ 1,50 à 1,70 m. Les parois en paliers assez marqués pourraient indiquer la volonté d'aménager une sorte de rampe permettant l'accès au surcreusement central où est installé le puits cuvelé pt58. Du fait de la nature marneuse du terrain encaissant, particulièrement glissant en contexte humide, nous faisons l'hypothèse qu'une partie des parois et du fond pourrait avoir été habillée d'un aménagement en bois (végétaux, fascines, etc.?) facilitant le cheminement jusqu'au puits. Bien qu'aucun bois en lien avec ce dispositif n'ait été découvert à la fouille, la teinte bleue des couches d'argile tapissant les parois et le fond pourrait résulter de la dégradation des bois. Ce phénomène est bien visible sur les quelques planches en chêne très mal conservées du cuvelage autour desquelles a systématiquement été observée une gangue d'argile bleue très homogène.
- 6 Un surcreusement ovale est visible au centre de cette fosse, à -1,70 m de profondeur par rapport au sommet des parois. Il mesure environ 4,50 m de longueur par 2,60 m de largeur et atteint une profondeur moyenne de 2,20 m, ce qui porte la profondeur totale du puits à 3,80 m. Cette excavation, qui possède un profil en entonnoir avec des parois verticales et un fond qui se rétrécit nettement sur les 60 derniers centimètres, accueille un cuvelage quadrangulaire en planche de chêne (pt58).
- 7 Les observations de terrain couplées aux résultats des datations par le radiocarbone ont permis d'identifier deux états successifs dans l'aménagement et l'utilisation de ce puits.
- 8 L'état le plus ancien correspond au rétrécissement observé au fond du surcreusement. Ce dernier se présente sous la forme d'un creusement circulaire relativement étroit aux parois verticales et au fond concave (diam. 0,50 m ; prof. 0,60 m). Son comblement très organique, composé presque exclusivement de racines gorgées d'eau, a fait l'objet d'une datation radiométrique (Ly-14769 RICH). Les résultats obtenus indiquent un âge calibré compris entre 1258 et 1049 av. J.-C. à 2 sigma avec un maximum de probabilité entre les dates allant de 1233 à 1049 av. J.-C., soit le Bronze final IIa-IIb. On ne connaît rien de la partie haute en lien avec ce premier aménagement puisqu'un cuvelage en bois (pt58), installé au centre d'une fosse d'implantation plus vaste, lui succède après un *hiatus* de trois à cinq siècles environ.
- 9 Au cours du second état, la partie basse du puits a été recreusée sur 2,50 m de largeur. Une épaisse couche d'argile très homogène en tapisse le fond et scelle la matière organique de type racinaire accumulée dans le surcreusement sous-jacent du Bronze final. Le cuvelage en bois repose en surface de cette couche argileuse très pure. Enfin, l'espace vacant entre ce dernier et les parois de la fosse d'implantation est remblayé par les sédiments remaniés du terrain naturel. Les observations de terrain permettent ainsi d'émettre l'hypothèse d'une construction du cuvelage du bas vers le haut conjointement au remblayage de la fosse dans laquelle il prend place.
- 10 Observée en plan et en coupe, le bassin en bois adopte un plan rectangulaire de 1,8 m de longueur par 1 m de largeur. Le cuvelage devait monter jusqu'à l'apparition du fond de la fosse d'accès, soit sur environ 1,2 m de hauteur. Dans cette configuration, ce dernier pourrait avoir permis une réserve significative d'eau d'environ 2,16 m<sup>3</sup>. Dans l'ensemble, l'état de conservation des bois est mauvais. La pression exercée par le sédiment a entraîné une forte compression des cellules du bois. De ce fait, la datation

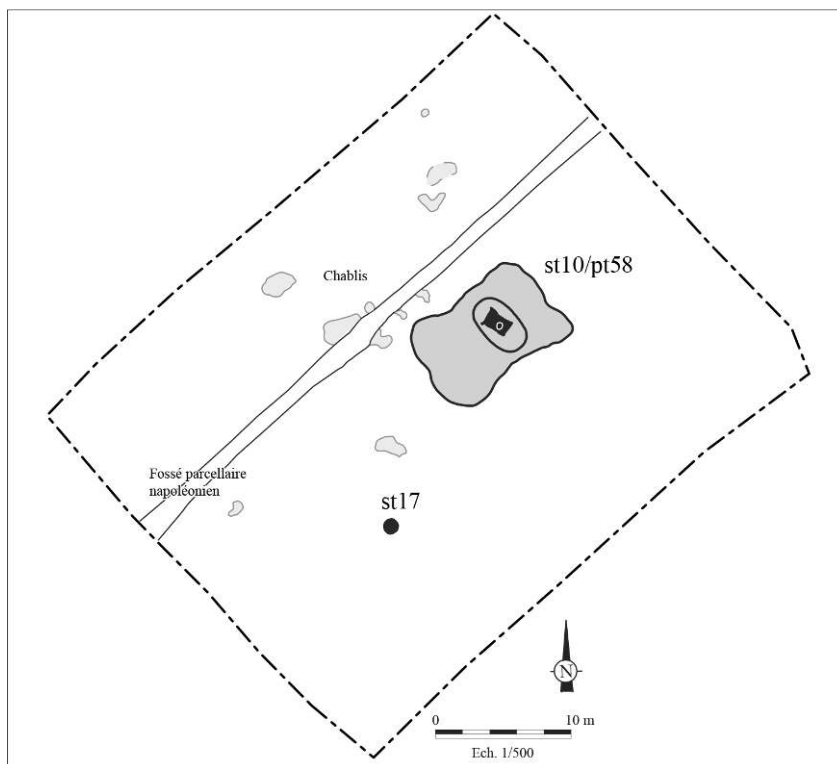
par analyse dendrochronologique n'a pu être menée à bien. La détermination de l'essence par l'analyse anatomique indique l'utilisation du chêne (*Quercus* sp.). Les planches tapissant les parois ne sont conservées que sous la forme de minces traces ligneuses de 0,01 à 0,02 m d'épaisseur. Cet état de conservation ne permet pas de définir précisément le type d'assemblage mis en œuvre. Au regard de la hauteur du cuvelage, il pourrait éventuellement s'agir de la technique du « Blockbau », consistant à superposer horizontalement des planches. Observées en plan, les extrémités de ces dernières, pour certaines non jointives, qui se croisent et débordent à l'extérieur de la cuve pourraient éventuellement trahir un assemblage à mi-bois.

- 11 Le fond est formé quant à lui de planches longitudinales non jointives, parfois associées à des éléments transversaux. Les bois reposent directement sur la couche d'argile tapissant le fond du surcreusement et dont la fonction pourrait avoir été d'étanchéifier et d'assainir le bassin.
- 12 Les horizons de base du remplissage du puits, reconnus à l'intérieur du cuvelage, ont livré l'essentiel du mobilier céramique. Ils sont formés par une sédimentation argileuse très organique. La nature et les inclusions de ces dépôts témoignent d'une phase d'envasement de la cuve en bois. La séquence de comblement observée plus haut dans la fosse d'accès s'apparente à une alternance d'apports détritiques et d'épisodes de colluvionnement.
- 13 La céramique mise au rebut dans le puits suite à son abandon est peu abondante. Excepté quelques formes rattachables au Bronze final II, la majorité du mobilier date du Hallstatt C-D. L'attribution chronologique de la céramique est étayée par une datation par le radiocarbone (Ly-17504) d'un fragment de planche employé dans le cuvelage qui indique un âge calibré compris entre 781 et 511 av. J.-C. (à 2 sigma) soit le Hallstatt C/D1-D2. Bien que l'on ne puisse exclure l'hypothèse d'une datation basse fournie par un bois provenant d'une phase de réfection, ces éléments de chronologie semblent prouver une utilisation relativement courte du puits dans son dernier état.
- 14 On ne connaît quasiment rien de l'environnement immédiat du puits. À l'exception d'une fosse circulaire (st17) à vocation indéterminée (peut-être un puisard ?), datée du Hallstatt C-D par le biais d'une datation par le radiocarbone (us23 ; Lyon-14768 RICH : 771 à 431 av. J.-C. à 2 sigma) couplée au mobilier céramique contenu dans son comblement, découverte une dizaine de mètres plus au sud-ouest et un four ou foyer rectangulaire installé à une centaine de mètres de ces vestiges, possiblement daté de la Protohistoire (cf. *ADLFI*, Grand Est 2016), aucun vestige supplémentaire n'a été identifié à ses abords.
- 15 Les résultats des analyses palynologiques réalisées sur les sédiments comblant le puits trahissent la présence d'un couvert forestier proche mais dégradé par des défrichements répétés résultant possiblement d'activités agro-pastorales. En outre aucune surreprésentation de taxons liés à l'anthropisation du milieu ne ressort du spectre pollinique.
- 16 Ces données semblent corroborées par l'étude carpologique des prélèvements humides dont les résultats vont également dans le sens d'une pression anthropique relativement faible à proximité du puits, renvoyant ainsi l'image d'une occupation qui n'est pas spécifiquement en lien avec des activités domestiques.
- 17 Bien qu'en quantité modeste, la présence de mobilier céramique, de nombreux galets brûlés, de matériel de mouture et outils permettant son ravivage (fragments de meules,

bouchardes, percuteurs) ainsi que de faune (dont des restes de chien consommé et des fragments de bois de cerf pour certains portant des traces de découpe) mis au rebut dans le puits semblent suggérer une certaine proximité de l'habitat dont l'emplacement reste encore à découvrir.

- 18 Enfin, en raison du caractère limité de l'intervention archéologique et en l'état actuel des données collectées à la fouille, la question de la vocation précise de ce puits, possiblement utilisé à des fins domestiques, agro-pastorales ou artisanales, ne peut être totalement tranchée.
- 19 Plus anecdotique, un fragment osseux fossile a été mis au jour dans la couche sommitale du comblement de la fosse d'accès au puits. Cette pièce a été identifiée comme la partie proximale d'un humérus de Plésiosaure (identification réalisée par Christian Pautrot : Société d'Histoire Naturelle de Moselle, et Dominique Delsate : Musée national d'Histoire naturelle de Luxembourg). La tête humérale est convexe et « rugueuse » et la crête delto-pectorale bien présente. En creusant le puits, les populations de l'âge du Bronze, puis de l'âge du Fer, ont atteint les niveaux géologiques marneux du Domérien datés entre 186 et 183 millions d'années. C'est peut-être à ce moment que l'os a été ramassé, il aurait été rejeté avec les déchets domestiques après l'abandon du puits.

Fig. 1 – Plan de masse diachronique de la fouille



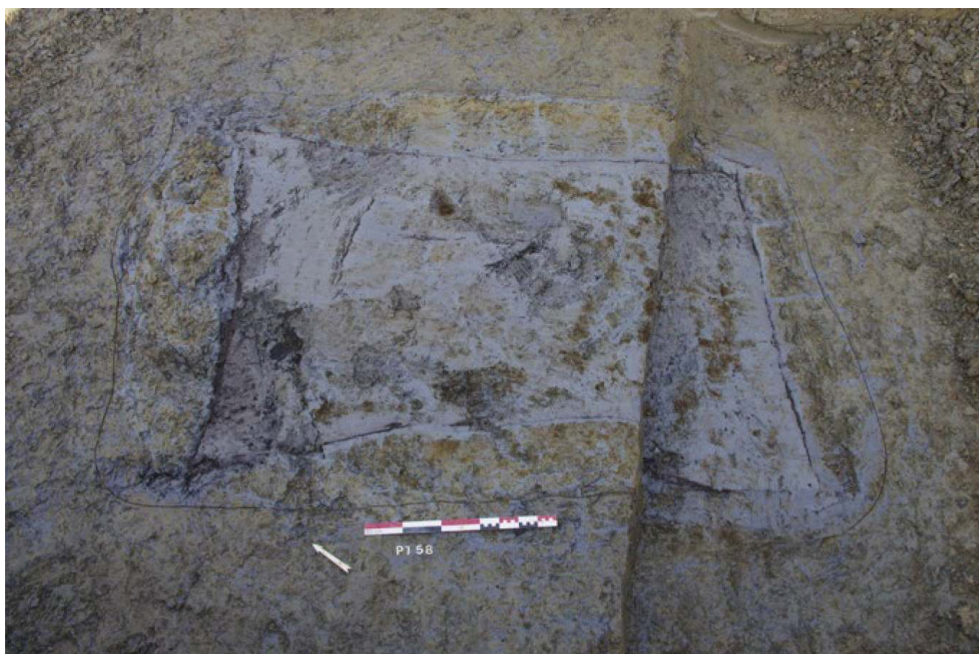
DAO : Y. Daune, S. Sedlbauer (Metz Métropole).

**Fig. 2 – Vue en coupe du puits st10/pt58**



Cliché : S. Sedlbauer (Metz Métropole).

**Fig. 3 – Vue en plan, en cours de fouille, du cuvelage rectangulaire en bois de chêne**



Cliché : S. Sedlbauer (Metz Métropole).



Fig. 4 – Vue en coupe du cuvelage rectangulaire en bois de chêne



Cliché : S. Sedlbauer (Metz Métropole).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJ0iyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3iLdxQZwRc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti57DFQi34e>

**Année de l'opération** : 2017

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

## AUTEURS

**SIMON SEDLBAUER**

Metz Métropole